

ARRÊTÉ DE COMPOSITION DU JURY - JUIN 2026

N° DES-BTSMS-2026-06-027

Fixant la composition des jurys de délibération du brevet de technicien supérieur
spécialité Maintenance des systèmes
session 2026

La directrice du service interacadémique des examens et concours,

Vu les articles D. 222-4 et suivants du code de l'éducation portant création du Service interacadémique des examens et concours des Académies de Paris, Créteil et Versailles et définissant les attributions de sa directrice ;

Vu les articles D. 643-1 et suivants du code de l'éducation relatifs au règlement général du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 21 février 2020 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Maintenance des systèmes ;

ARRÊTE :

Article 1 : Sont nommés président et membres du jury pour la délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Maintenance des systèmes :

Président : Monsieur Jean-Paul KREBS, inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional ;

Enseignant-chercheur : Monsieur GHAFARI Fakreddine ;

Enseignants : Mesdames Sandrine BRETON, Caroline MUHLENBERG et Messieurs Stéphane ANDRE, Abdellatif BADAOU, Francis CANDAS, Olivier FAVORITI, Laurent GIUDICI, Belkacem GOUDJILI, Lionel GUICHET, François MARROY, Antoine ROUHANA, Yannick VILLENEUVE, Khalid YAHIA.

Professionnels : Messieurs Fabien AKNOUCHE, Nicolas ARMAND, Jean-Philippe BELNAND, Alexandre BOUSSIN, Frederick BUENO, José CERQUEIRA, Henri CLAMANT, Larbi DAHOU, Renaud DALENCON, Matthieu DESLIS, Michael DRAULT, Clément FURTIN, Christophe GAIRE.

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 16 juin 2026


Aurore COLLET